



VERSAILLES

CONSEIL DE QUARTIER DES CHANTIERS 5 mai 2011

Président : Michel BANCAL

Vice-président : François-Gilles CHATELUS

Secrétaire : Jacques MERLE

Invité : François LAMBERT, conseiller municipal

Présents

Mesdames BACQUEYRISSES, BOUCHE-FLORIN, DAUCHY, HADINGER,
Messieurs COUSSIEU, MERLE, PHILIPPE, ROUDAUT,

Excusés :

Mesdames FALLET, LYRE

Messieurs BARRIERE, d'AUBERT, LEMANT, THIOUT.

Ordre du jour

1) Inauguration de l'exposition « L'eau et Versailles » dans le passage des étangs Gobert

Vendredi 6 mai à 17h30. Non annoncé au préalable, ce que le conseil regrette.

2) Accueil des nouveaux arrivants du quartier :

Apéritif d'accueil le samedi 7 mai à 11h30 à la mairie, salle Montgolfier. Logistique assurée par la mairie.
Annonce parue dans *Toutes les Nouvelles* du 4 mai et dans la revue municipale *Versailles*. A relayer dans son entourage et ses voisins

Ouvert aussi aux anciens habitants afin de permettre les rencontres entre anciens et nouveaux.

La maison de quartier apposera une affiche d'annonce le vendredi 6 mai.

3) Rando-visite du quartier organisée par le CAUE dans le cadre de l'exposition « A chacun son toit »

Samedi 7 mai à 14h. Inscription auprès des archives communales

4) Vide-grenier quartier des Chantiers samedi 18 juin

Malheureusement l'association des commerçants du quartier, qui l'organise, n'envisage pas de communication (affiches, enregistrement sur site Internet des vide-greniers), et la mairie ne peut que relayer l'information qui lui est transmise.

Mairie de Versailles – Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Michel BANCAL/François-Gilles CHATELUS

RP1144 - 78011 Versailles cedex - Téléphone : 01 30 97 81 69 - Télécopieur : 01 30 97 84 94

Site Internet : <http://www.versailles.fr>

Les membres du conseil se répartissent cette communication : sites Internet, annonce dans *Toutes les Nouvelles*, M. GHALEB va faire apposer une affiche dans la maison de quartier, M. Bancal remonte l'information à la mairie pour publication sur le site de la ville.

5) Bilan de l'enquête d'utilité publique sur le Pôle d'Echange Multimodal des Chantiers

9 associations ainsi que des particuliers ont apporté des remarques et questions sur le dossier présenté pendant l'enquête qui s'est déroulée du 3 mars au 4 avril 2011

Les commissaires enquêteurs doivent rendre leur réponse entre le 15 juin et le 15 septembre.

Les questions portent sur des aspects variés, et notamment sur la gare elle-même (par exemple hauteur des quais inadaptée), le plan de circulation aux alentours de la gare, les espaces de parking voiture, la prise en compte des vélos, etc. ...

La Mairie organisera un débriefing de l'enquête avec les associations.

6) Les antennes relais sur la ville de Versailles : présentation de M. François Lambert, conseiller municipal en charge des réseaux

La municipalité travaille avec les opérateurs de réseaux de radiocommunications publics ou privés (France Télécom, Bouygues Télécom, SFR et Free->mobile) pour dresser la cartographie des antennes relais implantées sur la ville et analyser et limiter le rayonnement sur les zones identifiées comme sensibles (écoles, collèges, centre de soins..). Il faut savoir que Versailles a une proportion de population scolaire en journée 3 fois supérieure à la moyenne, du fait des très nombreux établissements et écoles que nous avons la chance d'avoir sur la commune. Un travail particulier est fait avec Free qui installe en ce moment les nouvelles antennes suite à l'attribution de sa licence d'exploitation, en sus des 3 opérateurs « historiques » déjà présents sur la ville, notamment pour favoriser une implémentation sur les antennes déjà existantes.

Les habitants aux abords du château constatent en journée une saturation des points d'accès radio aux différents réseaux, du fait des touristes qui envoient de nombreuses photos et vidéos très gourmandes en bande passante.

Hormis ce qui concerne les règles à appliquer du code de l'urbanisme, la municipalité n'a pas de pouvoir décisionnel sur l'implantation des antennes, qui est une affaire privée entre les opérateurs et les copropriétés, administrations ou particuliers que ceux-ci sollicitent pour installer des antennes sur leur toit. De plus les scientifiques n'ont pas émis d'avis unanime et tranché sur l'influence sur l'homme des ondes radio des réseaux publics (entre 900 MHz et 1,8GHz), qui s'ajoutent aux nombreux autres rayonnements directs auxquels la population est soumise (téléphones mobiles eux-mêmes, bornes WIFI domestiques, systèmes à processeurs numériques comme les PC, fours micro-ondes, ..).

La municipalité s'efforce d'organiser avec les opérateurs une implantation qui assure une bonne couverture réseau mais doit prendre en compte les craintes légitimes des habitants. Sa responsabilité sanitaire est le premier critère de décision avant toute autre considération, dans le cadre du respect des dispositions réglementaires actuelles

M.Lambert présente au conseil la carte qui montre cette implantation et le recouvrement entre les zones proches des antennes et ces zones sensibles. Il y a 49 antennes relais sur Versailles.

Les opérateurs sont tenus de prendre à leur charge les mesures de vérification qui peuvent être demandées à titre privé ou public.

7) Autres réseaux sur Versailles : questions diverses à M. Lambert

Fibre optique : Versailles a été retenue comme ville pilote, le déploiement complet doit être terminé dans les 5 ans. Les opérateurs doivent assurer le câblage vers toutes les maisons et dans les immeubles au niveau de tous les étages, les particuliers devant ensuite demander à titre privé le raccordement à leur appartement.

La municipalité a demandé à Numéricable de prendre en charge les 1700 boîtiers anciennement installés et à l'abandon aujourd'hui.

Eau/distribution :

Canalisations en plomb : la mise aux normes du réseau de distribution est terminée jusqu'aux compteurs d'arrivée des particuliers ou des copropriétés.

Réseau SEVESCO : plan important de rénovation à prévoir, pour ramener le taux moyen de remplacement aux alentours des 100 ans (aujourd'hui à 125 ans, il était à 500 ans il y a quelques années, certaines canalisations datant de Louis XIV), mais cela va nécessiter de gros travaux d'ouverture.

L'actuelle délégation de service public, va être renégociée prochainement. Les pertes actuelles sur le réseau sont de l'ordre de 13 %.

L'eau est calcaire car elle provient d'une filtration de l'eau de la Seine pompée et réinjectée pour filtration naturelle sur le plateau de Croissy, très calcaire.

Eaux usées/traitement :

Les « eaux claires » (pluies) sont récupérées et la ville les utilise pour l'arrosage

8) Travaux et projets en cours, problèmes divers sur le quartier

- Les travaux sur la place d'armes sont menés par le château pour installer temporairement des arches de grande hauteur (25 mètres). La municipalité a attiré l'attention sur les réseaux souterrains à préserver, des pieux de soutènement s'enfonçant très profondément pour maintenir ces arches.
- Le devis pour l'éclairage du passage des Etangs Gobert va être reçu prochainement. L'ouverture du passage à partir de 7h du matin est envisagée, mais nécessite d'adapter la gestion horaire des personnels en charge du passage. Une étude est en cours pour un pilotage à distance de l'ouverture.
- Le grand étang Gobert a été vidé car des travaux étaient nécessaires, mais le Domaine de Versailles qui en est propriétaire n'a pas les budgets pour ces travaux. Du coup il est envahi maintenant de végétation et l'argile qui assurait l'étanchéité a séché, les travaux seront donc beaucoup plus importants et donc sans doute vont être reportés pour longtemps.
- Des projets de ramener l'eau depuis les étangs de Saclay ont été envisagés, mais cela nécessiterait également de gros travaux qui ne sont pas dans les capacités du Domaine de Versailles. Sans compter les précautions à prendre sur ce site de Saclay proche du CEA ...
- Le parapet du pont de la rue le Limoges, au dessus des voies de chemin de fer, initialement en pierre de taille a été remonté inesthétiquement en parpaings crépis, sans affichage d'annonce de travaux : la mairie va solliciter RFF pour une remise à l'état ancien.
- Du fait de la non rénovation régulière du ballast des voies vers la gare Rive gauche et de la mise en service de trains à double étages plus lourds remplaçant notamment les « petits gris », les vibrations au passage des trains sont de plus en plus perceptibles dans les immeubles en surplomb ou avoisinants.
- Les riverains du garage SEAT de la rue des Etats Généraux émettent des plaintes contre le parking sauvage de voitures de démonstration en travers du trottoir, qui de plus ne sont pas verbalisées par certains contractuels, au contraire de celle des habitants du quartier. Rappel à faire aux services de police municipaux.

9) Suite du travail de la commission circulation et stationnement sous la présidence de Mme Bouche-Florin :

Le Plan Local de Déplacement est en cours d'élaboration et l'enquête publique va être ouverte en juin.

Les effets constatés en ce moment dans la rue des Etats Généraux sont le résultat de petites mesures mises en place par les services en charge de la circulation, qui rejoignent par un concours de circonstances des préconisations de la commission.

Une délégation de la commission a rencontré M.Dussac, responsable commercial de Phébus, afin de présenter les idées abordées lors du dernier conseil de quartier et d'avoir l'avis de Phébus, avis qui doit être rendu prochainement,

M.Dussac a fait remarquer que les propositions de la commission correspondent à des idées déjà émises en 1990 mais non mises en œuvre à l'époque pour des raisons plutôt politiques que techniques. Il a présenté le plan de circulation Phébus dans le nouveau pôle des Chantiers. Les bus B et G passeraient par l'avenue de Sceaux, et seuls quelques bus B plus espacés garderaient le trajet par la rue des Etats généraux.

Ceci renforce les conclusions sur le problème à gérer du bas de l'avenue de Sceaux qui est déjà engorgé et souvent bloqué aujourd'hui.

10) Réflexions sur le nom du quartier

La commission circulation a également mené quelques réflexions sur le nom du quartier parfois perçu négativement par ceux qui ne connaissent pas l'histoire de Versailles et comparativement aux autres quartiers.

Différents noms relatifs à l'histoire ou aux personnages du quartier ont été envisagés, ainsi que les réserves liées à chacun de ces noms lui-même, à ce qu'il peut évoquer ou au lieu restreint ou limité auquel il se rapporte

C'est une première prospection qui devra aller plus avant, par exemple par un vote du conseil de quartier.

Les noms évoqués ont été :

- Petit Montreuil
- Etats Généraux
- Noailles
- Etangs Gobert
- Déclaration des droits de l'homme
- Chantiers du Roy
- Francine

Chantiers du Roy est le seul vocable qui n'a pas appelé de réserve des membres de la commission.

La réunion s'est terminée à 22h45.

Prochain conseil de quartier de rentrée jeudi 22 septembre 20h30 à la maison de quartier
